

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

AR PREFECTURE DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME

016-211602362-20190405-BP_2019_TRANSP & place du champ de foire

Reçu le 12/04/2019

8 place du champ de foire

16440-MOUTHIERS-SUR-BOËME

tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38

mairie@mouthiers-sur-boeme.fr

délibération :

D_2019_4_7

Nombre de conseillers en

exercice : 23

Présents : 18

Votants : 19

L'an deux mille dix neuf , le vendredi 05 avril à 20 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Date de convocation du : 29 Mars 2019

Présents : Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur BARBE Hugues, Monsieur BORRÉDON Richard, Monsieur CARTERET Michel, Monsieur PONTINI Daniel, Madame LOUVIÉ Catherine, Madame HITIER Marie-Christine, Madame RELET Graziella, Madame COOLEN Anne-Marie, Monsieur RABSKI Jean, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame BERTIN Nathalie, Monsieur NOËL Frédéric, Monsieur PORTE Henri-Renaud, Monsieur SUSSET Bernard, Monsieur NEBOUT Joël, Monsieur CAPLOT Serge, Madame VERGNAUD Isabelle

Objet : Affectation de résultats
d'exploitation 2018 - Régie de
transport

Pouvoirs :

Madame LHOMME Michèle a donné pouvoir à Monsieur RABSKI Jean

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame LHOMME Michèle, Madame TAMAGNA Véronique, Madame SOULET Sandrine, Madame GROLLEAU Rachel, Monsieur BERCHENY Dorian

Secrétaire de Séance : Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie
les jour, mois et an que
dessus.

Au registre sont les
signatures. Pour copie
conforme.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Michel CARTERET, Maire,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de la Régie de transport pour l'exercice 2018 ;

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2018 ;

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement de la section d'investissement) ;

Constatant que le résultat de clôture 2018 fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de 3 160,65 €
- un excédent d'investissement de 20 889,29 €

DECIDE, à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement de la manière suivante :

- Affectation du déficit reporté de fonctionnement (report nouveau débiteur D002) :

3 160,65 €

- Affectation de l'excédent reporté d'investissement (report nouveau créiteur R001) :

20 889,29 €.

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 05/04/2019, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le **12 AVR. 2019**

Le Maire,

Michel CARTERET.

